

Denis Hoban, imprimeur de la Tribune, a été mis à la Barre pour répondre à l'accusation d'avoir imprimé et publié certaines articles séditieux.

Angleterre.—Les débats du parlement sont de peu d'intérêt. La maladie de la patate paraît avoir fait de grands ravages en Angleterre. Le blé et les autres grains sont magnifiques dans les comtés du centre et du Nord ; mais en somme la récolte sera fort peu avantageuse.

Autriche.—Un journal allemand du 5, contient ce qui suit :—“ Nous venons de recevoir de Vienne, la nouvelle de l'abdication de l'empereur en faveur de son neveu, François-Joseph.

Vienne.—3 août. Divers bruits courent au sujet du retour de l'empereur. Suivant les uns, Sa Majesté aurait déjà quitté Innsbruck et serait attendue le 5 ; suivant les autres, l'archiduc François-Charles arrivera demain.

—Les rivières de l'Elbe, du Weser et du Saale ont été mis en état de blocus par les troupes danoises.

De la correspondance du Quebec Mercury.

France.—Paris. Les arrestations se continuent. M. Pujol, un des chefs des ateliers nationaux a été arrêté comme ayant pris une part active dans l'insurrection de juin. Plusieurs personnes de notabilité ont été arrêtées dans les communes de Charonne et de Montreuil par suite d'informations les inculpant comme ayant fait partie des insurgés du faubourg St. Antoine.

Les journaux de Paris du 9 août, et des lettres particulières confirment le rapport de la bataille qui a eu lieu le 5 entre les autrichiens et les Piedmontais dans laquelle ces derniers ont été battus. On disait publiquement à la Bourse, que les autrichiens avaient pris possession de Milan.

La médiation de la France et de l'Angleterre pour mettre fin à la guerre d'Italie, est maintenant un fait accompli. On lit dans le *Journal des Débats* :—“ Nous avons la satisfaction d'annoncer que les gouvernements de France et d'Angleterre en sont venus à un arrangement définitif pour arrêter l'effusion du sang, à offrir leur médiation continue aux parties belligérantes en Italie. C'est un fait accompli. Aujourd'hui un courrier de Londres a apporté à Paris l'adhésion du cabinet anglais aux bases de médiation déjà adoptées par le gouvernement de la République.

“ Une estafette a été immédiatement envoyée pour porter à M. Abercromby, l'ambassadeur anglais en Sardaigne et à M. de Reizet, chargé d'affaires de la France à Turin, l'ordre de se rendre au quartier général du roi Charles-Albert et du maréchal Radetsky, pour leur notifier officielle-

ment l'offre de médiation faite par les deux puissances et pour traiter d'une armistice provisoire.

“ Un courrier a été expédié aussi à Vienne. Il est porteur de dépêches pour les ambassadeurs de France donnant des instructions en vertu desquelles ils doivent offrir simultanément au cabinet impérial la médiation de leurs gouvernements respectifs.”

La Presse, du même jour contient ce qui suit :—“ Le courrier de Londres si impatientement attendu est enfin arrivé avec la réponse de Lord Palmerston. Cette réponse n'est pas tout à fait ce que l'on attendait, car elle réserve à l'Autriche une partie de Lombardie, et a donné lieu à une conférence au Bureau des affaires étrangères, à laquelle le général Cavaignac et Lord Normanby ont assisté. Trois courriers ont été expédiés ce soir ; le premier à Turin le second à Vienne et le troisième à Londres. Un quatrième a été expédié à Constantinople pour transmettre au général Anpik l'ordre de demander ses passeports, si la Sublime Porte ne reconnaît pas sous 24 heures la République Française.”

Angleterre.—Les affaires de la Banque d'Angleterre ne paraissent pas très satisfaisantes. L'argent est toujours abondant.

Le parlement provincial est prorogé, du 2 de Septembre au 12 Octobre, mais non pour l'expédition des affaires.

Il est sorti un ordre du bureau de l'Adjudant général enjoignant à la milice du Haut-Canada de porter son uniforme dans le service.

Samedi dernier, une centaine d'Irlandais ont fait une procession dans la rue Champlain, probablement pour fêter la délivrance de ceux qui avaient été trouvés munis de boulets.

Les trois individus prévenus d'avoir pris des boulets au château St. Louis ont été remis à caution. Leur procès doit se faire dans le prochain terme criminel.

Le vaisseau de guerre *Athol* a mis à la voile dimanche matin pour Woolrich avec trois compagnies d'Artillerie.

Colonisation.—Il y a eu dimanche à St. Jean une assemblée de 5 paroisses de l'Île-d'Orléans pour l'œuvre importante des townships. L'apôtre infatigable de la colonisation, M. O'Reilly, adressa la parole à l'assemblée ainsi que MM. Mailloux et Cauchon. Le montant de la souscription se monta à près de 100 louis.

Découverte.

On a trouvé dans le Haut-Canada un moule à hosties qui paraît avoir appartenu aux Jésuites qui occupaient un fort sur l'île de la Charité. Ce moule en fer, est d'environ deux pieds de long et a la forme de tenailles. La tête de l'instrument est composée de deux disques sur l'un des quels on voit une croix et quelques symboles religieux.

Nous voyons par le *Herald* que le voyage de Mme la comtesse d'Elgin à Beaumont, a eu pour effet d'améliorer sa santé et qu'elle est retournée à Monkland.

[De la Minerve.]

Railroad en contemplation.

Les amis du progrès se réjouiront sans doute du projet contenu dans le Mémorial suivant qui ne manquera pas d'attirer l'attention des lecteurs ; il est d'une grande importance dans notre politique commerciale. Comme il est très bien dit dans le mémorial, l'exécution de ce projet conduira au développement des ressources locales, au progrès de l'industrie provinciale, à l'emploi de nos capitaux provinciaux dans notre propre pays, etc. Ce but est extrêmement large et mérite l'attention du pays et du gouvernement. On a mis une liste en circulation pour la faire signer. Nous devons ajouter que toutes les informations, communications, etc., sur le sujet doivent être adressées au soin de W. F. Coffin, écuyer, bureau du Sheriff, Montréal.

A Son Excellence le très honorable James comte d'Elgin et Kincardine, gouverneur général de l'Amérique Britannique du Nord, etc., etc., etc.

Le mémorial des soussignés, habitants de la province du Canada, EXPOSE RESPECTUEUSEMENT,—

Que vos pétitionnaires ont publiquement et officiellement donné avis de leur intention de demander à la législature provinciale, à la prochaine session, une charte créant une compagnie sous la dénomination de “ compagnie du railroad de la grande jonction du St. Laurent et de l'Ottawa,” pour construire un railroad de Lachine sur l'Île de Montréal, traversant la dite île, les eaux de l'Ottawa et l'Île-Jésus, à St. Eustache, St. André et Greenville, dans le comté des Deux-Montagnes, de là passant à travers les eaux de l'Ottawa dans les environs de Hawkesbury, dans la partie de la province connue autrefois comme le Haut-Canada et suivant aussi près possible la ligne de la rivière Petite Nation jusqu'à la ville de Prescott sur le fleuve St. Laurent.

Que la construction d'un tel railroad, dans